

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU SOUS-BOIS
tenue le 2021-03-22 à 19 h 00 à l'école du Sous-Bois**

Présences :

Amélie Gagnon	Chantal Drouin, technicienne sdg
Valérie Madgin, parent	Marie-Christine Asselin, enseignante
Édith Bernatchez, parent	Karen Lebel, enseignante
Andrée-Sophie Levasseur, parent	Julie Genest, soutien
Julie Gosselin, parent	Nathalie Wiseman, enseignante
Sandra Guimont, enseignante	

Absences :
Anderson Ouamba Diassiv, parent

Participait également :
Annie Guilbault, directrice;

1. **VÉRIFICATION DU QUORUM**
La présidente, Mme Gagnon constate que le quorum requis par la loi est atteint et souhaite la bienvenue à tous les membres.
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
Proposition no CE-20/21-366– Adoption de l'ordre du jour du 2021-03-22
 1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2020-12-07
 4. Suivis au procès-verbal du 2020-12-07
 5. Parole au public
 6. Capsules du CÉ

Décisions

 7. AdoCritères de sélection de la direction d'école
 8. Approbation des règles de régie interne du service de garde
 9. Horaire continu le 22 juin

Informations

 10. Budget mi-année
 11. Règles de vie de l'école
 12. Membres de la communauté
 13. Communications
 - a) du président
 - b) de la direction
 - c) du représentant au comité de parents
 - d) de la représentante du service de garde
 - e) du représentant des autres personnels

14. Questions et commentaires des membres
15. Autres sujets
16. Prochaine rencontre
17. Levée de l'assemblée

On demande un ajout au point 9 : Horaire continu le 22 juin.

Mme Andrée-Sophie Levasseur propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point 9.
Adopté à l'unanimité.

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2020-12-07**
Proposition no CE/20/21-367 - Adoption du procès-verbal du 2020-12-07

Certaines modifications sont apportées :

Point 3 : Adoption au lieu d'approbation

Point 6 : Approbation au lieu d'adoption ainsi que l'année 2021-2022 et un « s » à grille-matières

Point 7 : Adopté

Point 10 : Ajouter un « ne » après le mot commentaire.

Point 11 : On devrait lire Mme Nathalie Wiseman en tant que déléguée, lit un document syndical...

Mme Marie-Christine Asselin propose d'adopter le procès-verbal du 7 décembre 2020 avec les corrections apportées.

Adopté à l'unanimité

4. **SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 2020-12-07**

Aucun suivi

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public n'est présent et aucune question n'a été acheminée aux membres.

6. **CAPSULES DU CÉ**

La présidente présente aux membres les formations obligatoires à visionner. Aucune question n'est posée en lien avec le visionnement des capsules 1-3-4. Mme Gagnon propose de bâtir un cartable avec les capsules (cahier du membre), les procès-verbaux des anciens conseils d'établissement. Cela pourrait être utile aux futurs membres intéressés par le poste.

Le cahier du membre se retrouve sur Google.

Pour la prochaine rencontre en mai, il y a d'autres capsules à regarder (capsules 2-5-7) et pour juin (capsules 6 et 8).

DÉCISIONS

7. **CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉCOLE**

Proposition no CE-20/21-368 – Adoption des critères de sélection de la direction d'école

La présidente présente les critères de sélection de la direction d'école du Sous-Bois. Après quelques discussions, au 3^e point les membres s'entendent pour ajouter «de bienveillance» avant «de transparence» et inversent les points 4 et 5. Le document est modifié et sera acheminé à la direction générale.

Mme Nathalie Wiseman propose l'approbation des critères de sélection avec les modifications proposées.

Approuvé à l'unanimité

8. **APPROBATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE 21-22**

Proposition no CE-20/21-369 – Règles de régie interne du service de garde 21-22

Dans le document, il y a des précisions à apporter en lien avec la Covid. Le ministère n'a pas encore avisé s'il y aura des changements reliés aux coûts pour les sporadiques. Le service de garde planifie les journées pédagogiques pour l'an prochain. Les activités seront présentées à la prochaine rencontre.

Mme Andrée-Sophie Levasseur propose l'approbation des règles de régie interne tel que présenté avec les modifications.

Approuvé à l'unanimité

9. **APPROBATION D'UN HORAIRE CONTINU LE 22 JUIN 2021**

Proposition no CE-20/21-370 – Horaire continu le 22 juin 2021

On propose de faire l'horaire continu pour la dernière journée d'école le 22 juin.

Mme Chantal Drouin propose l'approbation de l'horaire continu du 22 juin.

Approuvé à l'unanimité

CONSULTATION

10. **BUDGET MI-ANNÉE**

La direction présente le budget de mi-année aux membres.

Les membres questionnent à savoir si le surplus peut être utilisé pour des évaluations à l'externe. La direction mentionne que l'on pourrait, mais cela n'est pas envisagé.

Une aide psychosociale de 5000\$ a été ajoutée. Des élèves ont été ciblés.

11. **RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE**

La direction présente le document des règles de vie de l'école. Suite à la rencontre du CPE, il y a des corrections à apporter. Le document final sera présenté à la prochaine rencontre du mois de mai et sera à approuver. Des changements ont été apportés afin de définir plus clairement certaines règles. Des précisions seront apportées quant aux manquements mineurs versus les manquements majeurs.

INFORMATIONS

12. **MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun membre de la communauté présent.

13. **COMMUNICATIONS**

a) De la présidente :

Aucune

b) De la direction

La Caisse Desjardins de Beauport a octroyé une subvention de 1400\$ pour l'achat de 4 chaises Trip Trap, (chaises ergonomiques) pour les élèves du préscolaire.



Une autre subvention de 1000\$ a aussi été octroyée pour l'achat de chandails pour les parties de hockey, soccer, etc. à l'effigie des Coyotes du Sous-Bois. Une campagne de financement pour le même projet est aussi faite; nous ramassons des bouteilles vides afin de financer le projet.

Le programme du tutorat a débuté. Trois personnes ont été engagées pour cette tâche. Le tout a débuté le 9 mars.

Le parascolaire pourrait recommencer selon plusieurs restrictions; 8 élèves maximum, 2 mètres et port du masque à l'intérieur et 12 élèves à 2 mètres à l'extérieur. Le BMX est envisagé.

c) Du représentant au comité de parents

Le comité de parents demande à ce que chaque CÉ ait une adresse courriel.

Le rapport annuel du comité de parents est sur le site YouTube, il y a beaucoup de formations (pour la Fédération des comités de parents).

d) De la représentante du service de garde

Mme Chantal Drouin, technicienne du service de garde, nous mentionne que tout va bien.

e) Du représentant des autres personnels

Mme Julie Genest mentionne que le tournoi d'échecs aura lieu en mai et en juin.

14. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Mme Gosselin demande s'il y a une possibilité de faire une autre commande de vêtements à l'effigie des Coyotes du Sous-Bois d'ici la fin de l'année scolaire. La direction va s'informer sur la faisabilité.

Mme Madgin soulève un bon coup pour la carte remise aux élèves pour leur résilience.

On demande si c'est possible de relancer un projet cour d'école, la direction mentionne que oui.

On demande à la direction si c'est possible de faire un sondage pour relancer le projet d'anglais intensif.

On demande aussi à la direction s'il y avait possibilité d'avoir une concentration à l'école du Sous-Bois.

On mentionne qu'il y a eu certaines discussions à ce sujet en CPE; il faut avoir de la place, il doit y avoir une étude faite. On doit présenter le projet à l'équipe-école.

Les membres donnent le mandat à la direction de relancer le projet cour d'école.

Les membres se consultent et votent à majorité contre la proposition de faire un sondage sur l'anglais intensif.

15. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est abordé.

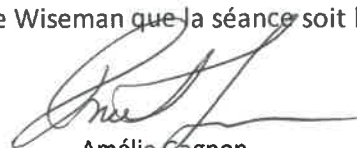
16. PROCHAINE RENCONTRE

Le 10 mai 2021 à 19h00

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Nathalie Wiseman que la séance soit levée à 20 h 50.


Julie Genest
Secrétaire


Amélie Gagnon
Présidente

